

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 DÉCEMBRE 2012

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 14/12/2012

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 28/12/2012

Délibération n° D-2012-611

**EFFACEMENT DE RÉSEAUX DANS LE BOURG DE SEVREAU - DEMANDE DE
PARTICIPATION FINANCIÈRE AUPRÈS DU CTER**

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORSTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Annie COUTUREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Gérard ZABATTA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Madame Elsie COLAS, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Aurélien MANSART, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE

Excusés :

Madame Blanche BAMANA, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Maryvonne ARDOUIN.

Direction Espaces Publics

EFFACEMENT DE RÉSEAUX DANS LE BOURG DE SEVREAU - DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE AUPRÈS DU CTER

Monsieur Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Dans le cadre de l'embellissement et l'aménagement du bourg de Sevreau, la Ville de Niort a sollicité l'ensemble des opérateurs de réseaux, par l'intermédiaire du CTER (Comité Technique d'Effacement des Réseaux), pour l'effacement des lignes aériennes situées dans l'emprise du projet. Le CTER a étudié ce dossier, éligible au titre du programme "*Syndicat Environnement*".

Le résultat des estimatifs a précisé la nature des travaux à réaliser et le périmètre d'effacement. Le montant prévisionnel des travaux est de :

	Coût total en Euros H.T.	Financement H.T. à la charge du SIEDS	Financement H.T. à la charge de France Télécom	Financement H.T. à la charge de la commune
Réseaux électriques	142 000	108 630	0	33 370
Réseaux téléphoniques	19 850*	0	16 277	3 573
Réseaux éclairage public	43 650	0	0	43 650
Total	205 500	108 630	16 277	80 593

** l'estimation téléphonique ne tient pas compte d'éventuels coûts en génie civil (à charge de la commune)*

A réception de la présente délibération, le CTER étudiera l'ensemble des demandes et proposera en fonction des critères définis la liste des communes retenues pour bénéficier des aides.

Les crédits seront inscrits au *budget 2013*.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la réalisation de ces effacements, le programme de travaux, les montants prévisionnels et ses modalités de financement ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à :

.solliciter, auprès du CTER, les aides financières pour les montants estimés ci-dessus et pour la réalisation des études et travaux au titre du programme "*Syndicat Environnement 2013*", la présente délibération valant engagement de la commune ;

. solliciter une aide financière auprès du SIEDS, pour le renouvellement des appareils d'éclairage public ;

. signer tout acte se rapportant à ce dossier.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Madame le Maire de Niort
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD